

# ÉQUATEUR

## | Faits marquants |

- L'ampleur des besoins de protection internationale en Équateur a changé de manière spectaculaire ces dix dernières années. Alors qu'en 2000, il n'y avait que 390 réfugiés reconnus dans le pays, plus de 53 000 y vivaient fin 2010.
- Le HCR a aidé le Gouvernement équatorien à mener la phase finale du projet d'enregistrement renforcé pour les Colombiens en quête de protection internationale. Près de 8 000 individus ont ainsi été reconnus comme réfugiés au cours de 2010.
- En 2010, plus de 1 000 dossiers ont été présentés à des pays tiers en vue d'une réinstallation.
- Une cinquantaine de projets communautaires ont bénéficié à un total de 110 000 personnes, notamment des réfugiés et des membres de communautés hôtes.
- Environ 8 700 familles (comprenant quelque 43 500 personnes) ont reçu des matériaux pour les abris, des articles non alimentaires et des troussees sanitaires et hygiéniques distribués par le HCR.

## | Environnement opérationnel |

L'Équateur est le pays qui accueille le plus de réfugiés en Amérique latine, et leur nombre ne cesse de croître. La grande majorité d'entre eux (98 pour cent) sont des Colombiens qui ont fui leur pays au cours de la dernière décennie. En décembre 2010, on dénombrait 53 300 réfugiés en Équateur, dont près de 28 000 avaient été reconnus par le processus d'enregistrement renforcé appliqué par le Gouvernement et le HCR jusqu'en mars 2010. Cette opération a représenté une évolution majeure pour la protection des réfugiés dans la région et elle a permis d'identifier les problèmes de protection propres à l'Équateur.



Aujourd'hui, le HCR est présent dans toutes les provinces frontalières du pays ; il y dispense sa protection et travaille avec les autorités et les communautés locales pour élargir l'intégration sur place.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
<b>Réfugiés</b>	Colombie	52 100	49 000	48	26
	Divers	800	800	34	9
<b>Apparentés réfugiés</b>	Colombie	68 300	3 000	-	-
<b>Demandeurs d'asile</b>	Colombie	39 700	39 700	46	24
	Pérou	4 400	4 400	24	6
	Cuba	3 500	3 500	30	0
	Haïti	600	600	28	4
	Pakistan	270	270	2	4
	Nigéria	240	240	7	1
	Bangladesh	160	160	1	3
	Divers	900	900	22	9
<b>Total</b>		<b>170 970</b>	<b>102 570</b>		

Les Gouvernements colombien et équatorien ont rétabli leurs relations diplomatiques. Tous deux ont réitéré leur intérêt en faveur de l'établissement d'un mécanisme de coordination pour faire face, avec le HCR, à la situation des réfugiés colombiens en Équateur. Une commission multilatérale a préparé une proposition pour d'éventuels mouvements de rapatriement.

## | Réalisations et impact |

### ● Principaux objectifs et cibles

#### Un environnement de protection favorable

- Les personnes relevant de la compétence du HCR ont été incluses dans les politiques nationales de développement. La surveillance aux frontières a été assurée dans les trois provinces de la frontière septentrionale d'Esmeraldas, Carchi et Sucumbios. Près de 90 pour cent des cas menacés de refoulement ont pu être évités. Pendant la deuxième moitié de 2010, le HCR a noté une augmentation du nombre de groupes armés rebelles colombiens opérant dans les centres urbains, notamment à Quito et Guayaquil ; 242 personnes ont donc été réinstallées dans le pays pour leur sécurité. Le HCR leur a fourni des transports, un abri, une aide humanitaire et a présenté des demandes de réinstallation.

#### Des procédures de protection équitables

- Une étroite collaboration entre le HCR et le Bureau du Médiateur de l'Équateur a permis de renforcer les mécanismes d'aide juridique ; du matériel et des équipements ont été fournis à Quito, Santo Domingo de los Tsáchilas, Cuenca et Guayaquil. Des services municipaux offrant une aide juridique aux réfugiés à Quito et Cuenca ont aussi été étoffés. Trois maisons de mobilité humaine à Quito et une à Cuenca ont été ouvertes. Cinq centres d'aide juridique (trois à Quito, un à Tsáchilas et un autre à Ibarra) ont été consolidés.
- Le projet d'enregistrement renforcé s'est achevé fin mars 2010 dans les provinces de Carchi et d'Imbabura. Il a permis de reconnaître 6 400 individus comme réfugiés, alors que 1 330 personnes présentant des besoins spécifiques de protection ont été recensées et secourues. Ainsi, neuf victimes de tortures ont reçu une assistance spécialisée, et 67 mineurs non accompagnés ont bénéficié de consultations psychologiques et juridiques.

#### Protection contre la violence et l'exploitation

- Près de 470 victimes de tortures et de violence familiale ou sexuelle ont reçu des conseils et ont été orientées vers des institutions spécialisées pour y recevoir un appui.
- D'autres activités ont inclus des interventions de protection et des orientations, des ateliers et des séances de formation sur la santé génésique, et la création de réseaux de femmes. Quatre sous-centres de santé dans les provinces de Sucumbios et d'Orellana ont fait l'objet de perfectionnements pour aider les victimes de violence sexuelle et sexiste. Les centres de femmes ont organisé 25 séances sur la santé génésique.

#### Besoins et services essentiels

- Quelque 3 720 nouveaux demandeurs d'asile ont participé à des ateliers d'orientation. Le HCR a fourni un abri, un traitement et un suivi à 120 mineurs non accompagnés. Des programmes d'assistance humanitaire pour les familles vulnérables et les nouveaux arrivants ont bénéficié à plus de 8 700 familles. En outre, 83 pour cent des réfugiés présentant des besoins psychosociaux ont été aidés afin d'améliorer leur autosuffisance. Au total, 533 réfugiés mineurs, victimes de tortures ou de violence sexuelle ont bénéficié de soins médicaux spécialisés, d'un soutien psychosocial et de conseils juridiques.
- Pendant l'année, 554 enfants ont reçu du matériel scolaire et des uniformes. Vingt-cinq ateliers sur des thèmes liés à l'éducation ont été organisés pour les enfants, les adolescents, les enseignants et les parents, alors que 37 bourses DAFI ont été décernées. Néanmoins, en raison des ressources limitées, il n'a pas été possible de financer les centres pour enfants non accompagnés ou séparés.

#### Autogestion et participation communautaires

- Au moins 620 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 68 pour cent de femmes chefs de famille, ont perçu des allocations en nature. Il existe sept fonds renouvelables de crédit promus par le HCR, dont six lancés en 2009, le dernier ayant démarré en 2010. En 2010, 1 144 crédits ont été accordés et près de 60 pour cent de leurs bénéficiaires ont suivi une formation sur le microcrédit. Quelque 5 650 personnes ont reçu des informations sur le marché du travail, alors que 1 250 personnes relevant de la compétence du HCR ont trouvé un emploi légal.

#### Solutions durables

- La réinstallation a été utilisée comme outil de protection adapté aux besoins spécifiques de protection des réfugiés. Plus de 1 000 personnes ont présenté une demande de réinstallation et 380 ont été réinstallées dans des pays tiers.

#### Relations extérieures

- Après une recrudescence de la xénophobie et de la discrimination à l'égard des personnes d'autres nationalités, en particulier des Colombiens déplacés, le HCR a centré sa stratégie d'information sur la sensibilisation du public aux besoins des réfugiés. Deux campagnes contre la xénophobie ont ciblé le grand public. La collaboration avec les médias a été consolidée et six ateliers de formation pour journalistes ont été organisés dans le pays.

#### Logistique et soutien aux opérations

- Le HCR a établi sept bureaux dans des lieux isolés ; il a noué des partenariats avec des acteurs locaux ; il a œuvré pour mettre en place des mesures de sécurité et conduit des missions de suivi et d'évaluation.

## | Contraintes |

Bien que le Gouvernement ait renforcé sa présence militaire dans les régions frontalières, la détérioration du conflit



Un exilé colombien, qui a récemment obtenu le statut de réfugié, prend un nouveau départ dans la vie en Équateur.



HCR / J. BJÖRGVINSSON

interne en Colombie et la précarité de la situation de sécurité dans les communautés limitrophes continuent de constituer une préoccupation majeure pour le HCR, car elles menacent la sûreté du personnel et la mise en œuvre des projets, et aboutissent en dernière analyse à un rétrécissement de l'espace humanitaire.

Outre l'insécurité générale, la concentration d'un grand nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés colombiens dans quelques zones et villes de la frontière septentrionale de l'Équateur a suscité des sentiments négatifs à l'égard de ce groupe. Bien que cet antagonisme soit encore maîtrisé, il n'en demeure pas moins inquiétant car la situation pourrait se détériorer rapidement.

### | Informations financières |

Les déficits de financement ont gravement entravé la capacité de l'Organisation d'assurer un soutien aux foyers-refuges pour les victimes de la violence sexuelle et les activités visant à contrer la traite des personnes et les passages clandestins. Avec le budget disponible, il n'a pas été possible de renforcer les programmes de microcrédit. De surcroît, plusieurs projets d'assainissement prévoyant la construction de latrines, la collecte des déchets et l'installation de systèmes d'alimentation en eau potable n'ont pu être menés.

### | Organisation et mise en œuvre |

En Équateur, le HCR a été présent dans les neuf provinces comprenant le plus grand nombre de réfugiés, avec des bureaux à Quito, Ibarra, Lago Agrio et Esmeraldas, ainsi que des avant-postes sur le terrain à Cuenca et Santo Domingo. Le Haut Commissariat dispose aussi d'une unité sur le terrain à Quito qui recherche des solutions pour la population de réfugiés urbains vivant dans cette ville, ainsi qu'à Cuenca et Guayaquil. Le HCR a ouvert un bureau à Tulcan en raison de l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile originaires de Colombie.

### | Présence du HCR en 2010 |

□ Nombre de bureaux	7
□ Effectifs totaux	91
Internationaux	10
Nationaux	32
JEA	4
VNU	45

### | Collaboration avec les partenaires |

Le HCR a continué de soutenir le Gouvernement et a coordonné ses activités avec un large éventail d'institutions. Les activités d'intégration dans la zone frontalière septentrionale ont été intégrées au sein de programmes locaux de développement et le HCR a continué de diriger le groupe de travail interinstitutions à la frontière septentrionale, qui rassemble 16 institutions des Nations Unies. Au sein du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), le HCR et ses partenaires ont mis au point de nouvelles initiatives en vue de soutenir les communautés d'accueil et de répondre à des préoccupations particulières de protection telles que la lutte contre la violence sexuelle.

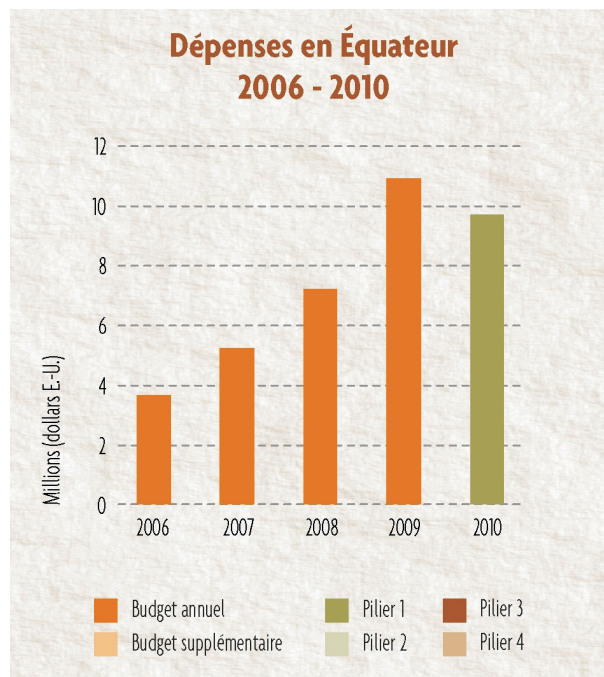
### | Évaluation générale |

L'achèvement du projet d'enregistrement renforcé est l'opération la plus visible qui a présenté la plus forte valeur ajoutée en Équateur en 2010. Ce projet, qui a reçu le ferme soutien du Gouvernement équatorien, a permis de reconnaître 27 740 réfugiés pendant la période 2009-2010. Le programme a également renforcé les mécanismes ordinaires d'enregistrement et de reconnaissance du statut de la Direction générale pour les réfugiés.

Le HCR a perçu les dividendes de son étroite coordination avec les municipalités et les autorités locales, ce qui l'a aidé à appliquer des projets d'intégration sur place pour les populations équatoriennes et colombiennes dans les communautés hôtes. Les projets visaient à améliorer les services d'alimentation en eau, d'éducation et d'autosuffisance de la population réfugiée. Des systèmes de collecte de l'eau construits parmi les communautés d'accueil à la frontière septentrionale ont servi à la fois comme secours d'urgence et initiatives de développement. Elles ont non seulement contribué à répondre aux besoins immédiats, mais elles ont aussi amélioré la santé des populations vivant près de cours d'eau pollués.

Enfin, le HCR a renforcé sa coopération avec les forces armées et la police, en particulier en formant leur personnel, ce qui a à son tour resserré la coordination avec les autorités qui sont en contact régulier avec les réfugiés dans le pays.

Partenaires	
<b>Partenaires d'exécution</b>	
<b>ONG :</b> Comité Pro Refugiados, Consejo Gubernativo de Bienes Diocesanos de la Diócesis de Tulcán, COOPI, Croix-Rouge équatorienne, Federación de Artesanos Recolectores de Productos Bioacuáticos del Manglar, Federación de Mujeres de Sucumbios, Fondo Ecuatoriano Populorum Progressio, Fundación Ambiente y Sociedad, Fundación Solidaridad Humana adscrita a la Pastoral de Esmeraldas, Hebrew Immigrant Aid Society, ISAMIS (orden Carmelitas Descalzos), Service jésuite des réfugiés, OXFAM Italie	
<b>Autres :</b> Programme des Volontaires des Nations Unies	
<b>Partenaires opérationnels</b>	
<b>Organismes gouvernementaux :</b> Direction générale pour les réfugiés – Ministère des affaires étrangères	
<b>Autres :</b> FNUAP, OIM, ONUSIDA, OPS/OMS, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNIFEM	



## Budget, revenus et dépenses en Équateur | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>16 456 121</b>	<b>25 000</b>	<b>16 481 121</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	4 480 321	0	4 480 321
Autres fonds disponibles	5 230 463	0	5 230 463
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>9 710 784</b>	<b>0</b>	<b>9 710 784</b>

VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Cadre juridique national	81 075	0	81 075
Coopération avec les partenaires	137 715	0	137 715
Politiques de développement national	91 341	0	91 341
Non-refoulement	174 923	0	174 923
<b>Sous-total</b>	<b>485 055</b>	<b>0</b>	<b>485 055</b>
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Accès aux procédures d'asile	748 851	0	748 851
Détermination de statut juste et efficace	1 020 375	0	1 020 375
<b>Sous-total</b>	<b>1 769 226</b>	<b>0</b>	<b>1 769 226</b>
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Impact sur les communautés hôtes	2 333	0	2 333
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	196 603	0	196 603
Protection des enfants	126 515	0	126 515
<b>Sous-total</b>	<b>325 451</b>	<b>0</b>	<b>325 451</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Sécurité alimentaire	122 040	0	122 040
Eau	179 203	0	179 203
Abris et autres infrastructures	371 629	0	371 629
Articles ménagers et d'hygiène de base	106 392	0	106 392
Soins de santé primaire	229 802	0	229 802
Éducation	403 335	0	403 335
Services d'assainissement	66 631	0	66 631
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	808 836	0	808 836
<b>Sous-total</b>	<b>2 287 867</b>	<b>0</b>	<b>2 287 867</b>
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Autogestion de la communauté et représentation équitable	811 776	0	811 776
Autosuffisance et moyens d'existence	567 118	0	567 118
<b>Sous-total</b>	<b>1 378 894</b>	<b>0</b>	<b>1 378 894</b>
<i>Solutions durables</i>			
Réinstallation	453 244	0	453 244
Appui à l'intégration sur place	144 701	0	144 701
<b>Sous-total</b>	<b>597 945</b>	<b>0</b>	<b>597 945</b>
<i>Relations extérieures</i>			
Mobilisation des ressources	138 571	0	138 571
Information	298 384	0	298 384
<b>Sous-total</b>	<b>436 955</b>	<b>0</b>	<b>436 955</b>
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	607 263	0	607 263
Gestion de programme, coordination et appui	1 107 663	0	1 107 663
<b>Sous-total</b>	<b>1 714 927</b>	<b>0</b>	<b>1 714 927</b>
Versements aux partenaires d'exécution	714 464	0	714 464
<b>Total</b>	<b>9 710 784</b>	<b>0</b>	<b>9 710 784</b>

<sup>1</sup> Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.